



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 11 juillet 2023

Démographie des pharmaciens 2022

Inverser la tendance de fragilisation

L'Ordre national des Pharmaciens publie chaque année un état des lieux de la démographie des pharmaciens en exercice en France. Pour l'année 2022, les chiffres arrêtés au 1er janvier 2023, révèlent 73 795 pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre national des Pharmaciens, soit une baisse de 0,3 % depuis l'année dernière.

Une photographie en trompe l'oeil

Si cette baisse apparaît minime, il convient de l'analyser en prenant en compte le contexte auquel notre système de santé est aujourd'hui confronté. En effet, alors que le vieillissement de la population et les difficultés d'accès aux soins ainsi qu'aux produits de santé augmentent, les problématiques de recrutement et le nombre croissant de places vacantes en 2^e année de pharmacie sont des facteurs susceptibles de fragiliser la chaîne pharmaceutique.

Depuis 2016, le nombre de pharmaciens inscrits diminue progressivement (-1 %) mais **cette année, la tendance s'observe tout particulièrement sur le nombre de primo-inscrits**. En 2022, seuls 2 337 pharmaciens se sont inscrits pour la première fois à l'Ordre, soit **205 de moins que l'année précédente**. Si celle-ci se poursuit, la part des 25-30 ans ne parviendra pas à compenser les futurs départs à la retraite, probablement nombreux car aujourd'hui masqués par l'allongement des carrières.

Ce constat doit tenir compte d'autres éléments, comme la différence entre les étudiants sortant de la faculté et ceux qui choisiront finalement l'exercice pharmaceutique ainsi que **l'évolution du mode d'exercice** avec la répartition entre temps plein et temps partiel et le **développement de l'intérim**.

« En 2022, c'est l'engagement qui a défini le quotidien de notre profession. Au nom de l'Ordre, je veux ici saluer celui dont les 73 795 pharmaciens ont fait preuve pour répondre aux attentes des patients. Dans un contexte où l'accès aux soins représente un enjeu de plus en plus important pour les territoires, les pharmaciens ont joué un rôle majeur dans le système de soins, qu'ils exercent en industrie, dans la distribution en gros, en officine, en laboratoire de biologie médicale, ou encore au sein des établissements de santé.

Pour autant, seules des ressources humaines suffisantes et un renouvellement générationnel continu et garanti, nous permettront d'assurer au mieux ces nouvelles missions, dans l'intérêt des patients.

Cet état des lieux, corroboré par les données de la démographie pharmaceutique nous impose d'agir, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, pour redynamiser l'attractivité de tous nos métiers » déclare **Carine Wolf-Thal**, Présidente du Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens.

Retrouvez le panorama 2022 [ICI](#)

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr / Tél : 07 63 64 66 32

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Laurie Dambrine

laurie.dambrine@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



Un Ordre en action pour assurer le maintien de la chaîne pharmaceutique

Depuis maintenant 6 mois, l'Ordre national des pharmaciens poursuit les travaux de sa **feuille de route attractivité, articulée autour de 2 axes que sont la garantie de la démographie pharmaceutique et l'amélioration de l'attractivité de la profession.**

Sur le premier axe, le CNOP compte désormais aller plus loin que l'état des lieux de la démographie réalisé chaque année, en s'engageant dans **une étude prospective** destinée à **modéliser les tendances démographiques à l'horizon 2050.** Cela permettra d'anticiper les prochaines évolutions et d'estimer le **besoin en pharmaciens pour assurer les missions de santé publique en métropole comme en outre-mer.** Ces travaux seront présentés à l'été 2024.

Sur le deuxième axe, les groupes de travail prévus pour le déploiement de cette feuille de route ont poursuivi leurs travaux en articulation avec ceux de la commission des nouveaux inscrits.

Sur la reconnaissance des pharmaciens diplômés à l'étranger, l'Ordre a élaboré des propositions visant à simplifier et à mieux adapter ces dispositifs en fonction du métier. Elles ont été portées auprès des ministères et parlementaires dans le cadre des projets de loi.

Sur les sujets universitaires, l'Ordre a réuni ces derniers mois les représentants de la profession pour tenter **d'identifier un consensus sur des propositions d'adaptation de la première année d'accès aux études de santé.** Ces travaux seront poursuivis selon l'évolution du nombre de places pourvues à l'issue de cette année universitaire et de la volonté du gouvernement de modifier les modalités d'accès aux études de pharmacie.

En parallèle, l'Ordre continue de soutenir la mise en œuvre de la réforme du 3^e cycle des études de pharmacie qui représente un levier d'attractivité important pour les étudiants et dans laquelle il conviendra de garantir la mobilité professionnelle entre les différents métiers de la pharmacie.

Enfin, fort du succès des trois années de la première campagne de communication sur les missions de santé publique des pharmaciens, **une nouvelle campagne de grande ampleur sera dévoilée à l'automne.** En attendant, l'Ordre continue à **développer des actions de communication sur les métiers de la pharmacie auprès du grand public** (visites de la chaîne pharmaceutique, intervention auprès des plus jeunes, salons...) et à **rencontrer les acteurs locaux pour travailler sur ces problématiques.**

Alors que les questions d'attractivité et de démographie sont plus que jamais au cœur de la garantie d'une offre pharmaceutique suffisante et de qualité pour la population, les élus du CNOP mettent tout en œuvre, tant au niveau régional que national, pour enrayer la fragilisation effective de la chaîne pharmaceutique.

Force de proposition à travers l'ensemble de ces travaux, l'Ordre entend interpeller les pouvoirs publics dont la mobilisation est déterminante pour obtenir des avancées concrètes sur la garantie de la démographie pharmaceutique et l'amélioration de l'attractivité de la profession.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr / Tél : 07 63 64 66 32

Comfluence

Aurélien Flaugnatti

aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Laurie Dambrière

laurie.dambriere@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27